

20.03.2020 - 19:21 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Coronavirus: la SSE soutient la stratégie du Conseil fédéral

Zurich (ots) -

Protéger la population, limiter la propagation du virus et minimiser autant que possible les dégâts économiques. La SSE soutient les mesures différenciées prises aujourd'hui par le Conseil fédéral pour atteindre ces objectifs. Pour la société et l'économie de notre pays, il est important que les travaux de construction se poursuivent, toujours dans le respect des mesures de protection en vigueur. Il est primordial que toutes les parties prenantes respectent ces mesures. Le Conseil fédéral libère une somme de 42 milliards de francs pour soutenir l'économie en cas de manque de liquidité. Par ailleurs, il facilite les processus relatifs au chômage partiel. Les entreprises de construction qui se trouvent dans une situation d'urgence en raison de la pandémie doivent avoir un accès facile à ces mécanismes. La Société Suisse des Entrepreneurs se félicite de la possibilité de demander une réduction de l'horaire de travail pour les apprentis.

Les chantiers doivent rester ouverts à condition que les mesures de protection et d'hygiène soient respectées. Par cette décision, le Conseil fédéral donne un signal important au secteur de la construction et réagit aux nombreuses demandes de fermer tous les chantiers qui ont été avancées ces derniers jours. La Société Suisse des Entrepreneurs soutient cette approche différenciée. Cette décision est également un appel à l'ensemble du secteur de la construction d'exiger sans cesse le respect des mesures de protection. La SSE s'engage pour le respect de ces mesures et demande aux entreprises de construction de faire les démarches nécessaires. Si cela n'est pas possible sur certains chantiers, il incombe au maître d'ouvrage et aux entreprises de construction de décider ensemble de l'interruption ou de la fermeture du chantier.

La SSE salue également le paquet d'aide d'urgence de 42 milliards de francs. Il faut que les entreprises de construction qui sont en situation d'urgence en raison du coronavirus aient un accès facile non seulement au chômage partiel, mais également aux outils visant à remédier les problèmes de liquidité. La Société Suisse des Entrepreneurs se félicite en particulier du fait que la réduction de l'horaire de travail peut désormais être demandée pour les apprentis. Le chômage partiel est un outil important, notamment pour les entreprises qui sont contraintes de fermer des chantiers en raison d'ordres des autorités, de retards de livraison ou par manque de personnel. Cet outil devrait également permettre de garantir les salaires, qui ne représentent cependant que 30 à 40% de tous les coûts. Pour garantir l'existence des entreprises et donc des emplois à moyen terme, il faut également assurer la liquidité des entreprises. La SSE fait demande aux banques d'accorder des prêts aux entreprises de construction qui en ont besoin, et ce de manière simple et rapide.

Contact:

Bernhard Salzmann
responsable Politique + Communication de la SSE
Tél.: +41/78/762'45'31
E-Mail: bsalzmann@baumeister.ch

Corine Fiechter
responsable communication pour la Suisse romande
Tél.: +41/58/360'77'06
E-Mail: cfiechter@entrepreneur.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100844789> abgerufen werden.